



**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC  
GESTION ET EXPLOITATION DU CAMPING DU PLANET**

**REGLEMENT DE CONSULTATION**

**DATE D'ENVOI A LA PUBLICITE : 3 JUIN 2026**

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 7 AOUT 2026**

**1) Objet :**

Gestion et exploitation du Camping « LE PLANET » du 1<sup>er</sup> novembre 2026 au 31 octobre 2026.

**2) Identification du concédant**

Commune d'Arvieux -3636 route de l'Isoard-05350 ARVIEUX

Personne responsable du marché: Christian BLANC

**3) Objectif-caractéristiques :**

Le délégataire assurera la gestion, l'exploitation et la promotion du camping municipal actuel classé dans la catégorie « 2 étoiles » d'une surface de 4 ha environ et comprenant :

- 60 emplacements
- 4 blocs sanitaires (dont 3 avec douches et eau chaude)
- une zone comprenant 4 terrasses en bois pouvant accueillir des tentes
- 1 local d'accueil
- 1 mobil home à vocation de logement pour le gardien
- 1 tente « marabout »
- 1 aire de service pour les camping-cars
- 1 abri-campeur ouvert pour refuge en cas de problème de sécurité
- 8 bornes électriques
- 11 places à feu

Le camping sera ouvert au minimum du 15 juin au 15 septembre.

Le Délégataire versera à la commune une redevance annuelle pour l'hébergement de 15.000€ Hors Taxes (pour l'occupation du domaine et des installations immobilières, pour les frais de contrôle de cette délégation et pour les impôts fonciers). À cette somme s'ajoutent 2% du chiffre d'affaires global (hébergement et activités annexes).

#### **4) Procédure**

Il s'agit d'une procédure de délégation de service public (D.S.P.) selon une procédure simplifiée, codifiée par l'article L 1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, et en fonction des dispositions du code de la commande publique, notamment les articles L3121-1, R3122-7 et R3123-14.

Le dossier de consultation comprenant le présent règlement et le cahier des charges est disponible sur le site internet de la commune [www.mairie-arvieux.fr](http://www.mairie-arvieux.fr)

#### **5) Composition de l'offre à remettre par les candidats**

##### a) Modalités de présentation des plis

Ce pli devra contenir :

- Lettre de candidature (DC 1)
- Déclaration du candidat (DC2)
- A l'aide de l'annexe jointe, un mémoire qui présentera la façon dont le (les) candidat(s) entend(ent) répondre :
  - o Aux obligations qui incomberont au délégataire et précisant les compétences acquises ainsi que toutes informations permettant d'apprécier les capacités à assurer les engagements repris au contrat de délégation : lettre de motivation, CV, toutes pièces justificatives démontrant une aptitude à gérer le camping (description des moyens techniques et humains, moyens pour assurer la continuité du service, grille tarifaire proposée, etc....)
  - o Au développement du camping et de l'activité touristique : moyens utilisés, points forts, prévisions financières (compte de résultat prévisionnel).
- Les attestations certifiant la situation régulière au regard des obligations fiscales et sociales du (des) candidat(s).

##### b) Envoi des plis

Sous pli cacheté portant la mention suivante « Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du camping le Planet – Ne pas ouvrir » et envoyé ou déposé contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie d'Arvieux - 3636 route de l'Izoard - 05350 ARVIEUX

Jours d'ouverture de la mairie : lundi et vendredi 8h30-12h00, mardi 13h30-16h30, jeudi 8h30-12h / 13h30-16h30 - fermé le mercredi.

#### **6. Critères d'appréciation des offres**

La commission de délégation de service public pourra être amenée à auditionner les candidats pour obtenir toute précision ou information complémentaire sur le contenu des offres.

Les offres seront jugées sur la base des critères suivants, au vu des éléments fournis par les candidats dans leur dossier d'offre :

Les critères suivants seront retenus pour apprécier les offres :

- Critère n°1 : Compétences et expériences professionnelles en matière de gestion et d'exploitation de camping (50 points)
- Critère n°2 : Les engagements sur le cahier des charges en termes de qualité de service, d'entretien, de maintenance et de modernisation des biens et installations mis à disposition (50 points).

#### **7. Visite préalable**

Le candidat aura la possibilité d'effectuer une visite du site en prenant rendez-vous auprès de la Mairie.

#### **8. Renseignements complémentaires**

Mairie d'Arvieux - 3636 route de l'Izoard - 05350 ARVIEUX

Tél : 04 92 46 72 81

Mail : [mairie@arvieux.fr](mailto:mairie@arvieux.fr)